**Remarques**

Tout acte de procédure est présenté sur un papier blanc de bonne qualité, de format 21,5 cm sur 28 cm. Toutefois, pour les documents accompagnant une demande, le format du papier peut être de 21,5 cm sur 35,5 cm.

(art. 14 *Règlement du Tribunal des professions*, RLRQ, c. C-26, r. 10)

Une demande préliminaire ou incidente doit être signifiée avec avis de présentation aux parties ainsi qu’au secrétaire au moins 3 jours ouvrables avant la présentation, sauf en cas d’urgence où le Tribunal des professions peut abréger le délai.

Cette demande doit également, dans le même délai, être produite au greffe du Tribunal.

Elle doit être accompagnée de tout ce qui est nécessaire à son étude notamment des actes de procédures, pièces, dépositions, procès-verbaux, jugements ou extraits de ces documents de même que des dispositions réglementaires ou législatives invoquées, à l’exception de la *Loi constitutionnelle de 1982*, du *Code civil du Québec*, du *Code de procédure civile* et du *Code des professions*.

(art. 7 *Règlement du Tribunal des professions*)

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE [indiquer le district]

No : [indiquer le numéro de dossier xxx-xx-xxxxxx-xxx]

C.D. : [indiquer le numéro de dossier du Conseil de discipline]

TRIBUNAL DES PROFESSIONS

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**[INDIQUER votre nom ou celui DE LA PARTIE APPELANTE]**, [le cas échéant, indiquer la qualité de syndic de la partie appelante]

APPELANT-[indiquer votre position ou celle de la partie appelante devant le Conseil de discipline (« plaignant » ou « intimé »)]

c.

**[INDIQUER votre nom ou celui DE LA PARTIE INTIMÉE]**, [le cas échéant, indiquer la qualité de syndic de la partie intimée]

INTIMÉ-[indiquer votre position ou celle de la partie intimée devant le Conseil de discipline (« plaignant » ou « intimé »)]

et

**[INDIQUER LE NOM DU MIS EN CAUSE]**, en qualité de secrétaire du Conseil de discipline de [indiquer le nom de l'ordre professionnel]

MIS EN CAUSE

**DEMANDE POUR PERMISSION DE PRÉSENTER UNE PREUVE NOUVELLE INDISPENSABLE**

(Article 169 du *Code des professions*)

Par l’[indiquer votre position]

**À L’UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR DU QUÉBEC SIÉGEANT AU TRIBUNAL DES PROFESSIONS, L’[indiquer votre position] EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

[Exposer succinctement les faits et établir que les conditions nécessaires à l'admissibilité d'une preuve nouvelle indispensable sont satisfaites. Référer, dans vos allégations, aux pièces au soutien de votre demande.]

1. Le [indiquer la date à laquelle la plainte disciplinaire est déposée], une plainte disciplinaire est déposée contre [indiquer la position de la partie]. Cette plainte comporte [indiquer le nombre de chefs] chefs :

Chef 1 : [préciser l'accusation];

Chef 2 : [préciser l'accusation];

[…].

2. Le [indiquer la date à laquelle la décision sur culpabilité du Conseil de discipline est rendue], une décision sur culpabilité du Conseil de discipline de [indiquer le nom de l'ordre professionnel] a trouvé l’[indiquer la position de la partie] coupable des chefs [indiquer le numéro des chefs] et l’a acquitté des chefs [indiquer le numéro des chefs].

3. Le [indiquer la date à laquelle la décision sur sanction du Conseil de discipline est rendue], une décision sur sanction du même Conseil de discipline est rendue. Elle impose [indiquer la sanction imposée par le Conseil de discipline].

4. Le [indiquer la date à laquelle la ou les décisions du Conseil de discipline sont portées en appel], l’[indiquer la position de la partie] porte en appel la décision sur [« culpabilité » et/ou « sanction »] rendue par le Conseil de discipline. Il demande au Tribunal des professions [préciser les conclusions recherchées par l'appel].

5. L’[indiquer votre position] a pris connaissance d’une preuve nouvelle, à savoir [identifier la preuve nouvelle dont vous avez pris connaissance].

6. Cette preuve est nouvelle puisque [indiquer la raison pour laquelle cette preuve satisfait au critère de nouveauté. Une preuve nouvelle est une preuve qui n'existait pas, qui n'était pas connue de la partie qui l'invoque ou encore que celle-ci n'était pas en mesure de présenter en temps opportun au Conseil de discipline.].

7. Cette preuve nouvelle est indispensable puisque [indiquer la raison pour laquelle cette preuve nouvelle est indispensable et susceptible d'influer sur le résultat].

8. L’affaire comporte des circonstances exceptionnelles justifiant la présentation de cette preuve nouvelle [exposer ces circonstances].

9. La présentation de cette preuve nouvelle est requise pour les fins de la justice.

**POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL DE :**

**ACCUEILLIR** la présente demande pour permission de présenter une preuve nouvelle indispensable;

**AUTORISER** l’[indiquer votre position] à présenter la preuve nouvelle suivante dans le dossier d’appel afin qu’elle en fasse partie intégrante :

1. [identifier la preuve nouvelle que vous souhaitez présenter (ex. : Extrait du dossier médical d'un autre patient de l'appelant ou de l'intimé, invoqué comme **pièce R-1**)];
2. […]

**LE TOUT** [« avec » ou « sans »] déboursés.

[Nom de la ville], le [indiquer la date à laquelle l'acte est signé]

[Signature]

[Nom partie non représentée]

Partie [indiquer votre position]

[Adresse]

[Numéro de téléphone]

[Numéro de télécopieur]

[Adresse électronique]

**DÉCLARATION SOUS SERMENT**

Je, soussigné, [indiquer votre nom], affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis la partie [indiquer votre position] dans la présente demande;
2. J’ai connaissance des faits allégués dans la présente demande;
3. Tous les faits allégués dans la demande à laquelle est jointe la présente déclaration sous serment sont vrais.

ET J’AI SIGNÉ,

[Signature]

[Nom partie non représentée]

Partie [indiquer votre position]

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT devant moi à [indiquer la ville] ce [indiquer la date à laquelle la déclaration est signée]

[Signature de la personne recevant le serment]

Commissaire à l’assermentation pour le district de [indiquer le district]

**Avis de présentation**

À : [indiquer le nom de la partie à qui est signifiée la demande]

[Adresse]

[Adresse électronique]

Partie [indiquer la position de la partie]

**PRENEZ AVIS** que la présente *Demande pour permission de présenter une preuve nouvelle indispensable* sera présentée pour adjudication devant le Tribunal des professions du district de [« Montréal » ou « Québec »], au Palais de justice de [« Montréal » ou « Québec »], situé au [« 1, rue Notre-Dame Est » ou « 300 boulevard Jean Lesage »], en salle **[« 14.03 » ou indiquer un autre numéro de salle si la demande est présentée au Palais de justice de Québec]**, à **9 h 30**.

**VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.**

[Nom de la ville], le [indiquer la date à laquelle l'acte est signé]

[Signature]

[Nom partie non représentée]

Partie [indiquer votre position]

[Adresse]

[Numéro de téléphone]

[Numéro de télécopieur]

[Adresse électronique]

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE [indiquer le district]

No : [indiquer le numéro de dossier xxx-xx-xxxxxx-xxx]

C.D. : [indiquer le numéro de dossier du Conseil de discipline]TRIBUNAL DES PROFESSIONS

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**[INDIQUER votre NOM ou celui DE LA PARTIE APPELANTE]**, [le cas échéant, indiquer la qualité de syndic de la partie appelante]

APPELANT-[indiquer votre position ou celle de la partie appelante devant le Conseil de discipline (« plaignant » ou « intimé »)]

c.

**[INDIQUER votre NOM ou celui DE LA PARTIE INTIMÉE]**, [le cas échéant, indiquer la qualité de syndic de la partie intimée]

INTIMÉ-[indiquer votre position ou celle de la partie intimée devant le Conseil de discipline (« plaignant » ou « intimé »)]

et

**[INDIQUER LE NOM DU MIS EN CAUSE]**, en qualité de secrétaire du Conseil de discipline de [indiquer le nom de l'ordre professionnel]

MIS EN CAUSE

**LISTE DE PIÈCES**

[Dresser la liste de pièces au soutien de la présente demande pour permission de présenter une preuve nouvelle indispensable]

Pièce R-1 : [Indiquer le titre de la pièce]

Pièce R-2 : [Indiquer le titre de la pièce]

[…]

Pièce R-1   [Indiquer le titre de la pièce]

[Insérer la pièce]

Pièce R-2   [Indiquer le titre de la pièce]

[Insérer la pièce]

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | No : [indiquer le numéro de dossier xxx-xx-xxxxxx-xxx]  C.D. : [indiquer le numéro de dossier du Conseil de discipline]  TRIBUNAL DES PROFESSIONS  DISTRICT DE [INDIQUER LE DISTRICT]  [INDIQUER votre NOM ou celui DE LA PARTIE APPELANTE], [le cas échéant, indiquer la qualité de syndic de la partie appelante]  **APPELANT - [indiquer la position de la partie appelante devant le Conseil de discipline (« plaignant » ou « intimé »)]**  c.  [INDIQUER votre NOM ou celui DE LA PARTIE INTIMÉE], [le cas échéant, indiquer la qualité de syndic de la partie intimée]  **INTIMÉ - [indiquer la position de la partie intimée devant le Conseil de discipline (« plaignant » ou « intimé »)]**  et  [INDIQUER LE NOM DU MIS EN CAUSE], en qualité de secrétaire du Conseil de discipline de [indiquer le nom de l'ordre professionnel]  **MIS EN CAUSE**  **DEMANDE POUR PERMISSION DE PRÉSENTER UNE PREUVE NOUVELLE INDISPENSABLE ET LISTE DES PIÈCES**  (Article 169 du *Code des professions*)  Par l’[indiquer votre position (ex. : « l'APPELANT-intimé »)]  **[«** **ORIGINAL » ou « COPIE »]**  [Indiquer votre nom]  [Adresse]  [Numéro de téléphone]  [Numéro de télécopieur]  [Adresse électronique] |  |